

Strasbourg le 14 octobre 2020

## Compte rendu du CTL du 12 octobre 2020

Après lecture d'une liminaire par la CGT et le commentaire du DISI, le PV du CTL du 30 juin 2020 est soumis à l'approbation.

**Demande de la CFTC :** Qu'en est-il du REX (Retour d'EXpérience) de la période de confinement ?

**Réponse de la DISI :** il est toujours prévu mais après la fin de la crise sanitaire actuelle, il aura lieu avec les agents en même temps que la présentation du COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens). De même les explications sur la variation importante du budget alloué d'une année sur l'autre et qui devait être présenté à ce CTL sera ajouté à l'ordre du jour du prochain CTL.

Pour la CFTC, ce REX sera le moment d'établir un bilan de la période de crise, les points positifs et négatifs devront être répertoriés afin de pouvoir servir de fondation à un catalogue de bonnes pratiques en cas de crise.

**Demande de la CFTC :** Est-ce que la réflexion concernant les horaires des encadrants de l'EIFI a abouti à une conclusion ? (horaires d'équipe afin de cadrer avec les horaires de agents de l'atelier)

**Réponse de la DISI :** Aucun changement pour les horaires des encadrants.

Donc pas de synchronisation horaire entre les agents et les encadrants, la CFTC déplore que les problèmes d'organisation et de sécurité resteront d'actualité.

## Recrutement de contractuels à la DISI Grand Est

Selon la loi de transformation de la fonction publique, un des dispositif retenu pour favoriser la mobilité des fonctionnaires est le recours aux contractuels.

La CFTC passera sur les situations dans lesquelles la DGFIP juge nécessaire le recrutement sous cette forme, la liste est hautement critiquable (compétences spécifiques – zone géographique déficitaire – emploi non pourvu), et fait la part belle aux clichés sur les fonctionnaires.

La DISI présente l'opération de recrutement en cours de contractuels :

- DISI Siège : 2 cadres A pour le pilotage de l'ADO
- ESI 25 : 2 cadres A analystes, 1 cadre B programmeur pour les services de développement
- ESI 51 : 1 cadre B PAU pour la CID des Ardennes
- ESI 57 : 1 cadre B PAU pour la CID de la Moselle
- ESI 51 : 1 cadre C technique pour l'EIFI

Les recrutements sont en cours et les entretiens se tiendront jusqu'au 6 décembre pour une prise de poste au 14 décembre 2020. La priorité sera donnée aux candidats fonctionnaires, ceux retenus suivront une formation de base à la déontologie via l'Enfip.

## **Pilotage de l'ADO**

La DISI Grand Est a repris en son sein depuis le 1er septembre 2020 la mission de pilotage des ADO (3 ateliers restants + CQADO). Le transfert de compétence se déroule jusqu'au 31 décembre de cette année, de SI2A vers un prestataire recruté pour 6 mois, qui aura la tâche de former par la suite les 2 cadres A contractuels recrutés pour cette mission.

La CFTC déplore qu'une nouvelle mission attribuée à la DISI Grand Est soit l'occasion de mettre en action le recrutement de contractuels, qui reste des emplois précaires.

L'ESI de Reims interpelle la DISI sur les problèmes d'effectifs de l'ADO. Oui, l'ADO de Reims est surchargé.

**Réponse de la DISI :** durant la crise sanitaire, les services ont entassé les dossiers, générant une surcharge de travail pour les ADO. Des vacataires seront engagés.

Après la suppression de 16 ateliers, les ADO restants sont surchargés. Pour la CFTC la crise sanitaire n'explique pas tout, et nous vous laissons apprécier l'ironie de la situation, que ce soit pour les agents des ateliers qui ont fermé, que pour les agents surchargés des ateliers rescapés.  
A la DGFIP, on préfère fermer les services que faire preuve de pragmatisme.

## **Travaux à l'ESI de Strasbourg**

Les travaux avancent, et les opérations de déménagement sont planifiées :

- **DISI :** Installation effective dans l'annexe
- **ESA :** changement de bureau les 13/14 octobre vers le futur emplacement réservé au service SLREC et eménagement prévu mi-novembre dans les locaux définitifs
- **INTEX :** déménagement 13/14 octobre vers l'ancien logement du gardien concierge
- **Services logiciel et exploitation :** arrivée prévue sur le site de Neudorf mi-décembre

## **Fermeture de l'atelier EIFI de Strasbourg**

Aucune nouveauté concernant la fermeture de l'atelier EIFI de Strasbourg (voir le compte rendu du dernier CHS), les entretiens sont en cours et se passent bien selon la direction qui précise que peu d'agents resteront sur site.

La CFTC reste vigilante sur le devenir des agents de l'atelier. L'opération est loin d'être anodine et impacte la vie professionnelle et privée du personnel qui vont devoir faire une demande de mutation dès janvier 2021. A ce stade la direction ne communique aucune des possibilités offertes tout en insistant sur les possibilités limitées des agents techniques (agent technique – concierge – agent du cadastre).

## **Questions Diverses**

### **Télétravail**

Le recensement pour les demandes de télétravail est en cours par les chefs de service. La mise en œuvre s'appuiera sur les conclusions du GT spécifique pour l'exploitation.

Pour le domaine de l'assistance, la direction est en attente de son GT spécifique. La livraison des PC serait en cours... **Nous ne voyons rien venir !**

### **Crise sanitaire**

Un chef de service peut demander à un agent d'aller se faire dépister en cas de suspicion covid. Celui-ci sera couvert par une ASA et ne perdra pas de jour de carence.

Tout agent cas contact, qui n'est pas en télétravail doit se présenter à son service tant qu'il n'est pas déclaré positif à la maladie. Il n'est pas prévu d'ASA pour les cas contact et chaque situation est étudiée au cas par cas par la direction.

### **Prime pour les trajets réalisés à vélo**

La note officielle n'étant pas encore parue il n'y a pas encore de déclinaison à la DISI.

### **Pause**

Une pause de 10 minutes toutes les 2 heures est autorisée afin de retirer son masque en extérieur. La direction ne communique pas à ce sujet estimant que les agents utilisent déjà largement leur temps de pause...

### **Prime covid**

Le disi a appliqué la note de la centrale. Les choix d'attribution ont été faits en concertation avec les chefs de service.

La répartition à la Disi Grand Est par catégorie est la suivante : cadre A 23% - cadre B 50% - cadre C 27%.

**L'équipe locale de la CFTC reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions**

